

## ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS

**Procès-verbal de la 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle  
tenue le 27 septembre 2023 par ZOOM et en présentiel, 13 h 15**

### **1. Mot de bienvenue**

La présidente du CA Gisèle Bisson étant absente, la 1<sup>ère</sup> vice-présidente Lucie Savard souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur participation à cette 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'ARO.

Présence : une vingtaine de personnes en salle et quatre personnes sur Zoom.

### **2. Explication du fonctionnement de la rencontre à l'aide de ZOOM**

Dan Mugalu Lihumba, employé de l'ARO, donne un aperçu des fonctions de ZOOM ainsi que de la démarche à suivre dans le cadre de la présente rencontre sur la plate-forme Zoom et en présentiel.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.** Il est proposé par Henriette Provost et appuyé par Achille Joyal d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **4. Adoption du procès-verbal de la 43<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du 28 septembre 2022**

Il est proposé par Gilles Parent, appuyé par Micheline Casselman, d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

### **5. Suivis au procès-verbal du 28 septembre 2022**

La formation sur la gouvernance n'a pas eu lieu l'an passé parce que la directrice était en congé de maladie pour quelques mois. Cette formation aura lieu à la suite de la formation du nouveau CA à l'assemblée générale du 27 septembre 2023. Des suggestions ont été apportées par les membres de l'Assemblée afin d'identifier des organismes qui pourraient offrir ce genre de formation; elle est habituellement gratuite.

Le suivi concernant la concurrence qui semble régner entre *Retraite en action* et l'ARO n'a pas été fait. Un sujet qui sera à l'ordre du jour de la prochaine *Journée de réflexion* de l'ARO, qui devrait se tenir au courant de l'année 2024.

## 6. Mot de la présidente

Lucie Savard, en remplacement de Gisèle Bisson, présente le rapport annuel de l'année 2022-2023.

## 7. Mot de la directrice

France Caouette, directrice générale de l'ARO, fait la lecture de son rapport annuel.

## 8. Rapport annuel et dépôt des états financiers de 2022-2023

### Dépôt des états financiers de 2021-2022 :

Maria Ferreira de la firme Monette, Fortin et Tremblay présente les grandes lignes des états financiers de 2022-2023.

Madame Ferreira répond aux questions des membres, à la suite de sa présentation des états financiers. Des questions sont posées concernant les frais de location, les frais d'exploitation et les activités de financement. Une discussion s'ensuit entre les membres.

Les membres de l'Assemblée sont invités à transmettre des idées de levée de fonds à la directrice générale.

## 9. Nomination d'un/une auditeur(trice) des états financiers de 2023-2024

Sur recommandation du CA de l'ARO, il est proposé par Henriette Provost, appuyée par Jean-Claude Landry, que la Firme Monette, Fortin et Tremblay représentée par Maria Ferreira, CPA, agisse comme auditrice en 2023-2024.

*Adopté à l'unanimité.*

## 10. Période de questions et commentaires

Les commentaires et suggestions suivants sont faits par les membres:

Un membre de l'assemblée suggère au CA de l'ARO d'entreprendre des démarches auprès de la CCN pour dénoncer la situation actuelle, jugée discriminatoire parce que depuis quelques années, la route menant au Belvédère est réservée aux cyclistes pendant plusieurs jours de la semaine. Les personnes âgées sont défavorisées puisqu'elles ne peuvent utiliser leur auto pour se rendre au sommet du Parc.

D'autres organismes ont dénoncé ce fait et ont entrepris des démarches pour manifester leur mécontentement. Un sondage à cet effet a eu lieu. D'autres organismes de la *Cabane en bois rond* ont dénoncé cette nouvelle décision de la CCN. La directrice générale de l'ARO assurera le suivi nécessaire si nous devons envoyer un sondage aux membres. Les membres du CA devront se pencher sur ce problème pour savoir s'ils doivent faire pression auprès de la CCN. Il est proposé

de communiquer également avec l'ancienne députée de Hull, Maryse Gaudreault, qui siège au CA de la CCN. Les membres de l'ARO seront informés du déroulement de la démarche.

Un membre de l'assemblée s'interroge sur la structure des comités issus de l'organigramme de l'ARO.

La directrice générale explique la structure dont tous les comités de l'ARO sont issus et explique le fonctionnement des différents comités de l'ARO. Elle déplore le fait que nous avons beaucoup de difficulté à combler les postes aux comités. Malgré tout, l'ARO fonctionne très bien malgré le manque de bénévoles. Des questions se posent également sur le contenu des *Statuts de l'ARO*. Le document sera envoyé à tous les membres.

D'autres commentaires sont émis concernant la durée du mandat des administrateurs. Y aurait-il lieu d'introduire une durée de mandat pour les postes d'administrateur? Ce sujet sera discuté lors de la formation sur la gouvernance et pourra faire partie de l'ordre du jour de la *Journée de réflexion*. Il faudra évaluer la situation et décider s'il y a lieu de modifier les *Statuts de l'ARO*.

Des discussions se tiennent sur la possibilité de permettre de déposer une candidature lors de l'assemblée générale, à la période d'élection, en plus de la période de mise en candidature. Ce sujet sera également discuté lors de la *Journée de réflexion* et à la formation sur la gouvernance.

## 11. **Élection des administrateurs au conseil d'administration**

Jean-Claude Landry est nommé pour présider la période d'élection.

L'ARO a reçu 4 candidatures alors que 4 postes sont disponibles. Il n'y a donc pas d'élection. En conformité avec les *Statuts de l'ARO*, ces candidatures ont été reçues en bonne et due forme.

Les candidatures reçues sont celles de :

Gisèle Bisson, Micheline Lalonde, Liette Nolet et Henriette Provost.

Ces personnes sont élues par acclamation pour une durée de deux ans. Une présentation est faite par la nouvelle candidate Henriette Provost. Les candidates suivantes sont absentes : Gisèle Bisson, Liette Nolet et Micheline Lalonde.

La 1<sup>ère</sup> vice-présidente d'assemblée félicite les nouvelles personnes élues et remercient les personnes sortantes du CA.

**12. Ajournement de l'assemblée pour la nomination du président ou de la présidente et pour la formation du comité exécutif**

**Il n'y a pas d'ajournement de l'Assemblée :** compte tenu de plusieurs absences de membres du CA, il est convenu de former le Comité exécutif lors de la prochaine rencontre du CA dans un mois.

**13. Présentation des membres du comité exécutif**

**Ce point est devenu caduque.**

**14. Mot de la vice-présidente :**

La 1<sup>ère</sup> vice-présidente, Lucie Savard, remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'Assemblée générale annuelle, soit en personne, soit en ligne (Zoom).

**15. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Marie Régnier, appuyée par Jean-Claude Landry, la séance est levée à 15h30.

---

Lucie Savard, 1<sup>ère</sup> vice-présidente

---

Pierrette Mageau, secrétaire